

REGLEMENT DES COMPETITIONS

COMITE LANGUEDOC ROUSSILLON
DE TAROT (51)

SAISON 2018 / 2019

Président CCR : René GARDON

3 impasse des Troènes
30540 MILHAUD

Tél : 04 66 20 92 21

Email : rene.gardon@orange.fr

Validé par Philippe PERELLI le 29/09/2018

ARTICLE – 1 : ADMISSION

Dès le premier stade des compétitions, soit le 01 Septembre 2018, les joueurs admis à participer, devront être affiliés au Comité LANGUEDOC ROUSSILLON de Tarot, et à jour de leur cotisation annuelle.

ARTICLE – 2 : INSCRIPTION

Les inscriptions à chaque championnat doivent être présentées :

- * en **1/6 libre**, entre 12h 30 et 13h 15 ou entre 20h 15 et 20h 30 le jour même de la compétition
- * en $\frac{1}{2}$ open, entre 12h 30 et 13h 15 le jour même de la compétition.
- * en 1^o série, 2^o série, promotion, triplettes, quadrettes, 15 jours avant la compétition
- * en Coupe de France, avant le 30 Décembre 2018

Celles ci doivent être présentées par écrit, soit individuellement, soit par équipe, auprès du Président de la Commission de Compétition Régionale.

En cas d'un nombre insuffisant de pré-inscription, la compétition pourra être annulée ou reportée :

Individuel ; moins de 15 joueurs

Triplette ; moins de 8 équipes

Quadrette ; moins de 5 équipes

La CCR se réserve le droit d'intégrer un ou plusieurs joueurs ou équipes, inscrits hors délai pour le bon déroulement de la compétition et à condition qu'ils soient présents le jour dit.

ARTICLE – 3 : CONVOCATION

Tous les joueurs sont convoqués à **13h15 ou 20h10, sauf exception**

Ceux-ci doivent être en place à 13h30 pour la 1^o séance et 20h30 pour la deuxième (un ajustement pourra être fait par l'arbitre dans un cas exceptionnel pour la seconde séance).

Tout retard sera pénalisé :

- En duplicaté de **0,5 % ou d'1 PM** par tranche de **5 minutes**. Après **15 minutes** le joueur ou l'équipe sera scratché.
- En libre, de **100 points** par tranche de **5 minutes**, après **15 minutes** le joueur peut-être scratché.

ARTICLE – 4 : LES SELECTIFS & LES FINALES

En cas d'abandon en cours de séance d'un joueur ou d'une équipe, toutes les donnes jouées par ce joueur ou cette équipe seront neutralisées. Leurs adversaires marqueront **DN** en individuel ou triplette, **0 PM** en quadrette, sauf si l'abandon se produit à l'avant dernière ou dernière position.

Les joueurs qualifiés et dûment informés de leur qualification, pour les phases finales, d'une compétition (comité ou ligue), devront, s'ils doivent déclarer forfait, prévenir le Président de la CCR **15 jours avant la finale**, sauf cas de force majeure, (preuve à l'appui)

Tout joueur abandonnant en cours de séance ou absent lors de la finale, et n'ayant pas prévenu de son forfait, se verra appliquer l'Art 32 du Règlement national, (suspension à cette même compétition la saison suivante, sauf cas prévu par ce même article).

Si cette absence, entraîne l'annulation d'une table, **le ou les derniers du classement des qualifiés** pour cette même finale seront éliminés.

ARTICLE – 5 : REGLES COMMUNES A TOUTES LES EPREUVES

- Le voisin de gauche du donneur, doit couper en prenant ou laissant obligatoirement plus de 3 cartes.
- Les cartes doivent être tenues au-dessus de la table de manière apparente.
- Lorsque le preneur dit « **JEU** », l'écart ne peut plus être consulté, ni modifié.
- Un joueur ne doit jamais **jouer avant son tour**, ni même **sortir une carte de son jeu**.
- Chaque joueur, doit toujours avoir une attitude **correcte** vis à vis de ses **partenaires ou adversaires**, que ce soit dans les **paroles**, dans le **jeu** de cartes ou dans ses **actes**.
- L'arbitre se doit d'appliquer la sanction appropriée prévu par le **Code d'arbitrage**

Les joueurs et spectateurs, sont soumis aux règles suivantes.

- Il est strictement interdit de **fumer** (cigarette et cigarette électronique) dans les salles de compétition (y compris le BAR) **Pénalité 1% ou 4 PM**
- L'alcool est interdit pendant les séances de compétition.
- Les animaux ne sont pas admis dans les salles (sauf **si personne handicapée**)

ARTICLE – 6 : REGLES SPECIFIQUES LIBRES

- Le jeu doit être obligatoirement battu par le joueur placé en face du donneur.
- A la fin de la coupe le joueur reconstitué un seul paquet.
- Les joueurs ne relèvent leur jeu, que lorsque la distribution est entièrement terminée, sinon avertissement puis **pénalité de 100 points** à l'auteur des faits.
- A la fin de la distribution, le donneur doit montrer les 6 cartes du chien et les disposer au milieu du tapis..
- Le joueur faisant fausse donne, mauvaise distribution, carte retournée (Habillée ou atout), doit redistribuer mais ne peut pas prendre sur cette nouvelle donne.
Si une carte est retournée par un autre joueur, c'est le joueur fautif qui ne peut pas prendre.

****** En cas de lenteur excessive de jeu (plus de 10 mn par donne), annulation de la ou des donnes non jouées et pénalité de **100 points** aux joueurs concernés et de 200 points en cas de récidive.

- Tous les joueurs sont responsables de la feuille de marque.
- Total des scores non égal à zéro : pénalité 100 points
- Absence de n° de table et n° joueurs : pénalité 100 points
- Non retour feuille de marque : pénalité 400 points

Si rature sur la feuille de marque, celle-ci doit être signée par les 4 joueurs, aucune réclamation ne sera prise en compte.

ARTICLE – 7 : REGLE SPECIFIQUE DUPLICATE

Tout joueur ayant été classé 1^o série au cours des saisons antérieures (limité à 10 ans sauf 1^{ier} série Trèfle 5 ans) également tout joueurs ayant obtenu un titre de champion de France 2^{ième} série, Promotion, Triplette D2 où D3 et Quadrette D2 où D3 (limité à 5 ans) et actuellement classés Promotion ne peuvent concourir en PROMOTION, cf l'Article 9 du Règlement national.

Les déplacements sont interdits sans autorisation de l'arbitre, **pénalité de 1% ou 2 PM.**

En triplettes et équipes, les coéquipiers du preneur doivent se placer derrière ce dernier, et en retrait, pour **éviter tout contact direct**, tout membre d'une équipe ne peut se placer derrière un joueur du camp adverse.

Les spectateurs (avec accord du joueur concerné), doivent être assis derrière le joueur de leur choix, et ne peuvent suivre qu'un seul joueur.

Les discussions sur les donnes, avec les autres joueurs ou spectateurs sont rigoureusement interdites, lors des rotations et des pauses, sinon pénalité de **1% ou 2PM.**

Le preneur est responsable de l'orientation de l'étui, et doit prendre son jeu en premier, il est le seul à pouvoir toucher l'étui une fois les jeux retirés de l'étui.

AUCUN COMMENTAIRE NE SERA TOLERE DE LA PART DE LA DEFENSE

Les quatre joueurs sont responsables de la **reconstitution du chien.**

Les mains du preneur sont préparés par l'arbitre, la défense et le chien sont distribués par le preneur, le **chien est accepté tel quel**, en cas de petit sec en défense, une nouvelle donne est crée par l'arbitre

Lors de la distribution, la cadence de jeu est fixée à **15 mn, puis 10 mn** par donne, reconstitution comprise. En cas de lenteur de jeu excessive, avertissement puis 0,5% ou 1 PM de pénalité au responsable ou à l'équipe. Si une donne ne peut être jouée, 40% aux joueurs fautifs et DN aux autres, annulation en quadrette et équipe.

Chaque équipe se doit de déposer son **système d'annonce auprès de l'arbitre**, en cas de faute sur la jouerie la pénalité sera de 10% ou 25 PM.

Les téléphone portables doivent être remis à l'arbitre au début de chaque séance, en cas de non respect, la pénalité sera se 5% ou 13 PM.

ARTICLE – 8 : COMPETITION

Seul le président de la CCR, ou avec son accord, l'arbitre de l'épreuve est habilité à apporter des modifications au présent règlement dans la limite des documents régissant les compétitions de la Fédération Française de Tarot, et sous réserve de leurs changement par la dite fédération.

Le présent règlement doit être accessible par tous les joueurs licenciés dans chaque club affilié, ainsi que lors de chaque épreuve.

ARTICLE – 9 : RECLAMATION

Pour les feuilles de route (report de scores) : Délai de 15 minutes après la remise de la dernière feuille.

Toute réclamation sur le déroulement d'une épreuve (arbitrage, joueurs,...) doit être formulée par écrit (lettre ou courriel) auprès du CCR sous 72 heures après la publication des résultats de l'épreuve.

ARTICLE – 10 : ORGANISATION

Le club organisateur doit proposer une salle assez grande pour contenir le nombre de tables nécessaires à la compétition ainsi que les chaises (en particulier en triplette).

Si la salle mit à disposition par le club ne permet pas le déroulement normal de la compétition celle-ci pourra être ajourné par le CCR.

Sont également à sa charge les tapis, ainsi que les jeux et feuilles de marques pour les libres.

Il sera également demandé une place pour l'installation de l'arbitre avec un point électrique.

L'arbitre devra pouvoir rester sur place entre les deux séances.

CHAMPIONNAT QUADRETTES 1°, 2° & 3° DIVISION

JOUEURS ADMIS

Tous les joueurs licenciés dans le comité à jour de leur cotisation et non sanctionnés, inscrits et présents sont autorisés à participer à ce championnat

1° DIVISION

Indice collectif supérieur à 25 et inscrits avant le **04 OCTOBRE 2018**

2° DIVISION

Indice collectif inférieur à 73 et inscrits avant le **31 OCTOBRE 2018**

3° DIVISION

Indice collectif inférieur à 26 et inscrits avant le **29 NOVEMBRE 2018**

DEROULEMENT DES FINALES

Les finales se dérouleront en deux séances de 20 donnes minimum

Lors de la première séance, si le nombre d'équipes participantes est paire ou importante (supérieur à 15 par exemple) celles ayant obtenues le plus mauvais résultat seront éliminées.

La deuxième séance s'effectuera avec un nombre impair de quadrette.

Le classement final s'effectuera par addition des PM des deux séances avec un coefficient pour la seconde séance en cas d'élimination à la fin de la première séance.

1° DIVISION

LIEU	MAUGUIO 34
DATE	13 octobre 2018
INDICE PCN	1,8
NOMBRE QUALIFIEES	2

2° DIVISION

LIEU	MAUGUIO 34
DATE	10 novembre 2018
INDICE PCN	1,8
NOMBRE QUALIFIEES	2

3° DIVISION

LIEU	MONTPELLIER Oulders 34
DATE	08 décembre 2018
INDICE PCN	1,8
NOMBRE QUALIFIEES	2

**LE CHAMPIONNAT DE FRANCE SE DEROULERA A VICHY (08)
du 15 au 17 février 2019**

CHAMPIONNAT TRIPLETTES 1°, 2° & 3° DIVISION

JOUEURS ADMIS

Tous les joueurs licenciés dans le comité à jour de leur cotisation et non sanctionnés, inscrits et présents sont autorisés à participer à ce championnat

1° DIVISION

Indice collectif supérieur à 19 et inscrits avant le **04 JANVIER 2019**

2° DIVISION

Indice collectif inférieur à 67 et inscrits avant le **25 JANVIER 2019**

3° DIVISION

Indice collectif inférieur à 20 et inscrits avant le **02 MARS 2019**

DEROULEMENT DES FINALES

Si le nombre de triplettes inscrites est faible, la finale se déroulera, si possible, en 2 séances en HOWELL.

Si le nombre d'équipes inscrites est important, la 1^{ière} séance se fera dans la mesure du possible en ligne et La 2^{ième} séance se fera dans la mesure du possible en HOWELL.

Le classement final s'effectuera par addition des pourcentages des deux séances avec un coefficient pour la seconde séance en cas d'élimination à la fin de la première séance.

1° DIVISION

LIEU	PORT la NOUVELLE 11
DATE	12 janvier 2019
INDICE PCN	1,8
NOMBRE QUALIFIEES	2

2° DIVISION

LIEU	MONTPELLIER Oulders 34
DATE	02 février 2019
INDICE PCN	1,8
NOMBRE QUALIFIEES	3

3° DIVISION

LIEU	MAUGUIO 34
DATE	16 mars 2019
INDICE PCN	1,8
NOMBRE QUALIFIEES	2

**LE CHAMPIONNAT DE FRANCE SE DEROULERA A VICHY (03)
du 07 au 10 juin 2019**

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL OPEN

JOUEURS ADMIS

Tous les joueurs licenciés dans le comité à jour de leur cotisation et non sanctionnés, inscrits et présents sont autorisés à participer à ce championnat

DEROULEMENT DES DEMI-FINALES

Le placement des joueurs se fera par ordinateur

Si le nombre de participants n'est pas un multiple de quatre et impossibilité de faire une table relais le ou les meilleurs joueurs au classement national seront **exempt et qualifié pour la finale.**

Les demi-finales se dérouleront en deux séances d'au minimum 20 donnes
Le classement final se fera en additionnant le pourcentage des deux séances.

Les 8 premiers de chaque demi-finale, moins le ou les joueurs exemptés plus le champion sortant seront qualifiés pour la finale.

Les 11 autres qualifiés se fera au prorata des participations entre les 2 ½ finale.

Les joueurs qualifiés lors de la 1ière demi-finale remettent en jeu leur qualification s'ils participent à la seconde demi-finale, les remplaçants NON.

LIEU	ARGELES 66
DATE	01 septembre 2018
INDICE PCN	1,5

LIEU	ALES 30
DATE	01 décembre 2018
INDICE PCN	1,5

DEROULEMENT DE LA FINALE

Le placement des 28 joueurs se fera par ordinateur.

La première séance de la finale se déroulera en 28 donnes, 4 donnes par table pour les 7 tables.

Les 2 derniers de chaque ligne de la première séance seront éliminés

La seconde séance se déroulera en 20 donnes sur 5 tables.

Le classement final se fera par addition des pourcentages des deux séances avec un coefficient de 1,1 pour la seconde séance.

LIEU	SERIGNAN 34
DATE	06 avril 2019
INDICE PCN	1,8
NOMBRE QUALIFIES	8

**LE CHAMPIONNAT DE FRANCE SE DEROULERA A ARGELES (66)
du 29 mai au 02 juin 2019**

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL 1iere SERIE

JOUEURS ADMIS

Tous les joueurs licenciés dans le comité à jour de leur cotisation et non sanctionnés, classés 1ère série au classement National 2018.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Du fait de trop faible nombre de joueurs dans le comité le sélectif aura lieu en regroupement de zone Sud Est

Le sélectif aura lieu le samedi 01 mars 2019
à La Seyne sur Mer 83 (attente de confirmation)

Les 7 premiers du sélectif seront qualifiés pour la finale nationale.

Inscription OBLIGATOIRE avant le 05 janvier 2019.

Après la clôture des inscriptions, le règlement sera établi par le responsable de Zone et diffusé à chaque joueur inscrit.

**LE CHAMPIONNAT DE FRANCE SE DEROULERA A ARGELES (66)
du 29 mai au 02 juin 2019**

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL 2^{iere} SERIE

JOUEURS ADMIS

Tous les joueurs licenciés dans le comité à jour de leur cotisation et non sanctionnés, classés 2^{ème} série au classement National 2018 ou assimilé, inscrits **avant le 08 novembre 2018** et présents sont autorisés à participer à ce championnat

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Le placement des joueurs se fera par ordinateur

La finale se déroulera en 2 ou 3 séances selon le nombre de participants inscrits et présents.

En cas d'un nombre de joueurs ne permettant pas de faire un tournoi (par exemple 17) il sera procédé à une ½ finale en une séance de 20 donnes minimum pour éliminer un ou 2 joueurs.

Les joueurs ayants obtenus les plus mauvais résultats seront éliminés.

Le champion sortant et le ou les meilleurs joueurs au classement national seront **exempts de la ½ finale et qualifié directement pour la finale.**

Ensuite la finale se déroulera en 2 séances de 20 donnes minimum.

Le classement final se fera par addition des pourcentages des deux séances (avec un coefficient pour la seconde séance fonction du nombre de joueur éliminé pour la seconde séance).

LIEU	GIGNAC 34
DATE	08 décembre 2018
INDICE PCN	1,8
NOMBRE QUALIFIES	5

Nota : En cas de besoin de demi-finale, celle-ci se déroulera le 08 décembre et la finale aura lieu soit le même jour ou une autre date à définir.

**LE CHAMPIONNAT DE FRANCE SE DEROULERA A ARGELES (66)
du 29 mai au 02 juin 2019**

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL PROMOTION

JOUEURS ADMIS

Tous les joueurs licenciés dans le comité à jour de leur cotisation et non sanctionnés, classés 3^{ème}, 4^{ème} ou NC au classement National 2018, inscrits **avant le 14 février 2019** et présents sont autorisés à participer à ce championnat

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Le placement des joueurs se fera par ordinateur

La finale se déroulera en 1 ou 2 séances selon le nombre de participants inscrits et présents.

En cas d'un nombre de joueurs ne permettant pas de faire un tournoi (Si le nombre de joueurs inscrits impair et sans possibilité de table relais) il sera procédé à une ½ finale en une séance de 20 donnes minimum pour éliminer un ou 2 joueurs.

Les joueurs ayants obtenus les plus mauvais résultats seront éliminés.

Le champion sortant et le ou les meilleurs joueurs au classement national seront **exempts de la ½ finale**.

Ensuite la finale se déroulera en 1 séance de 20 donnes minimum.

En cas de finale directe, celle-ci se déroulera en 2 séances de 20 donnes minimum.

Le classement final se fera par addition des pourcentages des deux séances (avec un coefficient pour la seconde séance en cas d'élimination à la fin de la première séance).

LIEU	GIGNAC 34
DATE	03 mars 2018
INDICE PCN	1,8
NOMBRE QUALIFIES	5

**LE CHAMPIONNAT DE FRANCE SE DEROULERA A ARGELES (66)
du 29 mai au 02 juin 2019**

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL EN DONNES LIBRES

JOUEURS ADMIS

Tous les joueurs licenciés dans le comité à jour de leur cotisation et non sanctionnés, inscrits et présents sont autorisés à participer à ce championnat

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Cette épreuve se compose de 8 qualificatifs en une séance avec un minimum de 20 joueurs. Au terme de chaque qualificatif les x premiers sont qualifiés pour la finale, x étant le nombre de table.

En cas de joueurs déjà qualifié dans les premiers, les places qualificatives seront décalées au x +1 ou x + 2 du classement.

Chaque qualificatif se déroule en 5 fois 5 donnes avec la dernière rotation dans l'ordre du classement.

Le nombre de qualifiés pour la finale régionale dépendra de la participation aux 8 sélectifs.

Afin d'éviter des tables de 3, il sera admis de 1 à 3 remplaçants pour compléter la finale. Ceux-ci seront les mieux classés NON qualifiés et classé par ordre de point.

15 septembre 18 AM à Mauguio 34	15 septembre 18 Soir à Mauguio 34
20 octobre 18 AM à BARCARES 66	20 octobre 18 Soir à BARCARES 66
03 novembre 18 AM à TC LOZERE 48	03 novembre 18 Soir à TC LOZERE 48
05 janvier 19 AM SERIGNAN 34	05 janvier 19 Soir SERIGNAN 34

A l'issu de ces 8 qualificatifs et de la finale, un classement par points sera réalisé (le vainqueur d'un tournoi à 40 joueurs marquera 40 points le second 39 et ainsi de suite). Pour faire partie de ce classement, il faudra avoir fait au moins 5 tournois qualificatifs, hors finale.

Les 3 premiers joueurs de ce classement seront qualifiés directement pour le championnat de France de Donnes Libres.

RAPPEL :

- Seuls les 3 premiers de ce classement par points sont qualifiés directement pour le championnat de France de PONTARLIER.
- Si un des 3 premiers joueurs se trouvent qualifiés lors de la finale, alors la place qualificative du classement par points est reversée à la finale
- Il n'y a pas de système de remplacement dans le classement par points, si un des trois premiers se désiste alors sa place qualificative revient à la finale
- En cas d'égalité au classement par points le principe suivant sera appliqué

- priorité au joueur qui aura fait le plus de tournoi
- priorité au joueur qui a gagné un tournoi
- priorité au joueur qui a la meilleure place sur un tournoi
- si encore égalité alors il y aura un tirage au sort entre les joueurs concernés

DEROULEMENT DE LA FINALE REGIONALE

La finale se déroulera en deux séances de 5 fois 5 donnes

La première séance sera composée des qualifiés + le champion sortant en Nord 1.

A l'issue de cette séance, les mieux classés seront conservés pour la seconde séance selon le tableau ci-dessous et la mise en place se fera dans l'ordre du classement :

1^{er} tour	2^{ème} tour				
5 positions	1 ^{ère} position	2 ^{ème} position	3 ^{ème} position	4 ^{ème} position	5 ^{ème} position
52 joueurs	32 joueurs	24 joueurs	16 joueurs	8 joueurs	4 joueurs
56 joueurs	32 joueurs	24 joueurs	16 joueurs	8 joueurs	4 joueurs
60 joueurs	32 joueurs	24 joueurs	16 joueurs	8 joueurs	4 joueurs
64 joueurs	32 joueurs	24 joueurs	16 joueurs	8 joueurs	4 joueurs
68 joueurs	36 joueurs	24 joueurs	16 joueurs	8 joueurs	4 joueurs
72 joueurs	36 joueurs	24 joueurs	16 joueurs	8 joueurs	4 joueurs
76 joueurs	40 joueurs	24 joueurs	16 joueurs	8 joueurs	4 joueurs
80 joueurs	40 joueurs	24 joueurs	16 joueurs	8 joueurs	4 joueurs
84 joueurs	44 joueurs	24 joueurs	16 joueurs	8 joueurs	4 joueurs
88 joueurs	44 joueurs	24 joueurs	16 joueurs	8 joueurs	4 joueurs

Lors de la seconde séance, à chaque position / chaque rotation il y aura des éliminés et les points acquis coefficientés en fonction du nombre d'éliminé selon le tableau ci-dessous.

- Elimination de 10% des joueurs => Coeff de 1,10
- Elimination de 20% des joueurs => Coeff de 1,15
- Elimination de 30% des joueurs => Coeff de 1,20
- Elimination de 40% des joueurs => Coeff de 1,25
- Elimination de 50% des joueurs => Coeff de 1,30

Lors de la dernière rotation, il n'y aura plus qu'une table (soit 4 joueurs). A l'issue de cette table, le vainqueur sera désigné Champion Régional du comité Languedoc de Donnes libres pour la saison 2017 – 2018.

LIEU	ALES 30	
DATE	09 février 2019	
INDICE PCN	1,8	
NOMBRE QUALIFIES à la finale		12
NOMBRE QUALIFIES par le Clts par points		3

Nota : Pour les joueurs non qualifiés, une séance de rattrape est organisé par la Fédération Française de Tarot le vendredi 19 avril après-midi sur le lieu du championnat.

**LE CHAMPIONNAT DE FRANCE SE DEROULERA A PONTARLIER (25)
du 19 au 22 avril 2019**

CHAMPIONNAT EN DONNES LIBRES PAR EQUIPE DE 2

JOUEURS ADMIS

Tous les joueurs licenciés dans le comité à jour de leur cotisation et non sanctionnés, inscrits et présents sont autorisés à participer à ce championnat

COMPOSITION DES EQUIPES

Pour former une équipe, les 2 joueurs devront être licenciés dans le comité sans aucune restriction de club, de classement.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La finale se déroulera en deux séances de 5 fois 5 donnes, sans élimination.

Le classement final se fera par addition des points acquis lors des deux séances sans abattement.

LIEU	SERIGNAN 34
DATE	22 décembre 2018
INDICE PCN	1,8
NOMBRE QUALIFIES	7

**LE CHAMPIONNAT DE FRANCE SE DEROULERA
A AIX les Bains (73) du 18 au 20 janvier 2019**

CHAMPIONNAT EN DONNES LIBRES PAR EQUIPE DE 4

JOUEURS ADMIS

Tous les joueurs licenciés dans le comité à jour de leur cotisation et non sanctionnés, inscrits et présents sont autorisés à participer à ce championnat

COMPOSITION DES EQUIPES

Pour former une équipe, les 4 joueurs devront être licenciés dans le même club.

Les équipes devront être composées conformément au règlement établi par la Fédération Française de Tarot, version juillet 2016.

2 exceptions à la règle du produit supérieur ou égale à 17 :

- 2 joueurs première série avec 1 joueur 3^{ième} série et 1 joueur 4^{ième} série
- 2 joueurs première série avec 2 joueurs 4^{ième} série

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La finale se déroulera en deux séances de 5 fois 5 donnes, sans élimination.

Le classement final se fera par addition des points acquis lors des deux séances sans abattement.

LIEU	ALES 30
DATE	27 avril 2019
INDICE PCN	1,8
NOMBRE QUALIFIES	3

**LE CHAMPIONNAT DE FRANCE SE DEROULERA A AIX les BAINS (73)
du 22 au 24 novembre 2019**

CHAMPIONNAT EN DONNES LIBRES SENIOR

JOUEURS ADMIS

Tous les joueurs **ayant au moins 60 ans le 31 décembre 2018**, sans restriction de classement, licenciés dans le comité à jour de leur cotisation et non sanctionnés, inscrits et présents sont autorisés à participer à ce championnat.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Le sélectif se déroulera en 2 finales directes.

Tous les joueurs du comité respectant la limite d'âge peuvent participer à l'une où l'autre voir au deux s'ils ne sont pas qualifiés lors de la première.

Les finales se dérouleront en deux séances de 4 fois 5 donnes, sans élimination.

La première séance débutera à 9 heures.

Le classement final se fera par addition des points acquis lors des deux séances sans abattement.

La dernière rotation de la seconde séance se fera dans l'ordre du classement.

A l'issu de ces 2 qualificatifs, un classement par points sera réalisé (le vainqueur d'un tournoi à 40 joueurs marquera 40 points le second 39 et ainsi de suite). Les 2 meilleurs de ce classement NON qualifié le sera pour le championnat de France.

LIEU	RIEUX / PUICHERIC 11
DATE	Mardi 22 janvier 2019
INDICE PCN	1.8
NOMBRE QUALIFIES	4

LIEU	PORT la NOUVELLE 11
DATE	Mardi 05 février 2019
INDICE PCN	1.8
NOMBRE QUALIFIES	4

Nota : Pour les joueurs n'ayant pas pu participer aux sélectifs où non qualifiés, une séance de rattrape est organisé par la Fédération Française de Tarot le lundi 25 mars après-midi à ALES sur le lieu du championnat.

**LE CHAMPIONNAT DE FRANCE SE DEROULERA
A ALES (30) du 25 mars au 28 mars 2019**

CHAMPIONNAT EN DONNES DUPLICATE SENIOR

JOUEURS ADMIS

Tous les joueurs **ayant au moins 60 ans le 31 décembre 2018**, sans restriction de classement, licenciés dans le comité à jour de leur cotisation et non sanctionnés, inscrits **avant le 05 avril 2019** et présents sont autorisés à participer à ce championnat

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La finale se déroulera en 2 ou 3 séances selon le nombre de participants inscrits et présents.

En cas d'un nombre de joueurs ne permettant pas de faire un tournoi (Si le nombre de joueurs inscrits impair et sans possibilité de table relais) il sera procédé à une ½ finale en une séance de 20 donnes minimum pour éliminer un ou 2 joueurs.

Le ou les meilleurs joueurs au classement national seront **exempts de la ½ finale et qualifiés directement pour la finale.**

Les joueurs ayant obtenu les plus mauvais résultats seront éliminés.

Ensuite la finale se déroulera en 2 séances de 20 donnes minimum.

Le classement final se fera par addition des pourcentages des deux séances (avec un coefficient pour la seconde séance en cas d'élimination à la fin de la première séance).

LIEU	GIGNAC 34
DATE	mardi 16 avril 2019
INDICE PCN	1,8
NOMBRE QUALIFIES	7

.

**LE CHAMPIONNAT DE FRANCE SE DEROULERA
A SOULAC sur Mer (33) du 16 au 19 septembre 2019**

COUPE de FRANCE

JOUEURS ADMIS

Tous les joueurs licenciés dans le comité à jour de leur cotisation et non sanctionnés, inscrits **avant le 23 décembre 2018** et présents sont autorisés à participer à ce championnat

COMPOSITION DES EQUIPES

Chaque équipe sera constituée de 4 joueurs (minimum) à 6 joueurs (maximum).

Un bonus en point match est attribué à chaque équipe en fonction du classement année 2016 des joueurs au plan National.

L'addition des points bonus s'effectue sur les QUATRE joueurs les mieux classés de l'équipe.

Le calcul du bonus se fera conformément au règlement établi par la Fédération Française de Tarot.

DEROULEMENT DE LA FINALE

Un règlement spécifique sera établi après la clôture des inscriptions en fonction du nombre d'équipes inscrites.

Rappel : Article 101 du règlement des compétitions version du 01 juillet 2010 de la fédération.

Article 101 : La coupe au niveau régional

Chaque Comité organise les épreuves au niveau régional. Elles peuvent attribuer le titre d'équipe vainqueur de la Coupe Régionale par équipes.

Les Comités qualifiant plusieurs équipes en Finale de ligue doivent présenter un classement précis.

Le nombre d'équipes qualifiées pour la Finale de Ligue est fixé en début de saison par le Président de ligue. Si n équipes sont qualifiées, alors $(2 \times n + 1)$ équipes doivent participer au premier tour au niveau régional.

LIEU	MAUGUIO 34 + Montpellier 34
DATE	23 février 2019 + 30 mars 2019
INDICE PCN	500 PCN par match gagné
QUALIFIE pour le championnat de France	1 équipe
QUALIFIES pour la ZONE	3 équipes

La finale de ligue se déroulera le 25 mai 2018 à CARNON / MAUGUIO (34)

**LE CHAMPIONNAT DE FRANCE SE DEROULERA
A VIERZON (18) du 31 octobre au 03 novembre 2019**

Tableau des indices de valeurs de la saison 2018 – 2019 pour les Triplettes et Quadrettes.

INDICES de VALEUR		
1N	Première Série Nationale	100
1P	Première Série Pique	98
1C	Première Série Cœur	96
1K	Première Série Carreau	56
1T	Première Série Trèfle	45
2P	Deuxième Série Pique	14
2C	Deuxième Série Cœur	11
2K	Deuxième Série Carreau	8
2T	Deuxième Série Trèfle	7
3P	Troisième Série Pique	6
3C	Troisième Série Cœur	6
3K	Troisième Série Carreau	6
3T	Troisième Série Trèfle	6
4P	Quatrième Série Pique	5
4C	Quatrième Série Cœur	5
4K	Quatrième Série Carreau	5
4T	Quatrième Série Trèfle	5
NC	Non Classé	5

Pour les triplettes :

Pour jouer en D1, l'Indice de Valeur d'une triplette doit être supérieur à 19.

Pour jouer en D2, l'Indice de Valeur d'une triplette doit être inférieur à 67.

Pour jouer en D3, l'Indice de Valeur d'une triplette doit être inférieur à 20.

Pour les quadrettes :

Pour jouer en D1, l'Indice de Valeur d'une quadrette doit être supérieur à 25.

Pour jouer en D2, l'Indice de Valeur d'une quadrette doit être inférieur à 73

Pour jouer en D3, l'Indice de Valeur d'une quadrette doit être inférieur à 26.

- Un joueur dont le classement est au mieux 1ère série cœur, pourra jouer en triplettes (D2 et D3) avec 2 jeunes (benjamins ou cadets) à la condition que ces 2 jeunes soient classés promotion (3ème ou 4ème série ou non classé).

- Un joueur dont le classement est au mieux 1ère série cœur, pourra jouer en quadrettes (D2 et D3) avec 3 jeunes (benjamins ou cadets) à la condition que ces 3 jeunes soient classés promotion (3ème ou 4ème série ou non classé). Le joueur qui jouera avec ces jeunes devra UNIQUEMENT jouer en défense.

Calcul des formations en libre par équipe de 4 joueurs saison 2018 – 2019.

On multiplie les séries des 4 joueurs et il faut atteindre un seuil de 17.

Sauf les 2 exceptions

Exemple :

$1 \times 2 \times 3 \times 3 = 18$ formation conforme.

$2 \times 2 \times 2 \times 2 = 16$ formation refusée.

Ci-dessous les 21 possibilités **+ 2 exceptions.**

1	1	3	4
1	1	4	4
1	2	3	3
1	2	3	4
1	2	4	4
1	3	3	3
1	3	3	4
1	3	4	4
1	4	4	4
2	2	2	3
2	2	2	4
2	2	3	3
2	2	3	4
2	2	4	4
2	3	3	3
2	3	3	4
2	3	4	4
2	4	4	4
3	3	3	3
3	3	3	4
3	3	4	4
3	4	4	4
4	4	4	4